

Enquête publique sur la révision du **SCoT du Pays de Brest**

Eau et Rivières de Bretagne insatisfait du document d'orientation et d'objectifs (DOO)

A l'heure où le Conseil régional de Bretagne a voté la démarche régionale BreizhCOP à Brest-même, le 19 avril dernier, il aurait été opportun pour le Pays de Brest d'imaginer une **BrestCOP** pour ne pas rester à la traîne. La BreizhCOP régionale est, dans le prolongement de l'accord de Paris sur le Climat (COP21), une démarche participative, prospective, mettant en avant les transitions écologique et énergétique et les démarches transversales entre les différents secteurs de l'économie, du social, de l'environnement. Grâce à ses nombreuses ressources naturelles, le pays de Brest aurait dû être à l'avant-garde des transitions écologique et économique. Or le document de révision du SCoT du pays de Brest utilise encore les vieux schémas et les vieilles idées non-adaptée à notre territoire.

Selon l'association Eau et Rivières de Bretagne, il existe une incohérence entre la plupart des enjeux affichés dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les orientations et préconisations émises dans le DOO:

-le souhait affiché d'attractivité vis-à-vis de l'extérieur, devrait d'abord aller vers les gens du territoire du Pays de Brest qui veulent être formés, travailler et vivre au pays dans un cadre préservé et avec les services nécessaires ;

-malgré la volonté affichée de préserver le foncier agricole et les surfaces naturelles, le SCoT permet toujours d'urbaniser, certes moins qu'auparavant mais toujours beaucoup trop. Au lieu de -20%, nous aurions souhaité -50% ;

-malgré une volonté affichée de maîtriser la place de la voiture, le SCoT permet toujours la création de voies routières nouvelles (voie de contournement du Restic et un nouvel ouvrage de franchissement de l'Elorn).

-malgré l'atout affiché de la présence de la mer, il manque un volet maritime à ce SCoT ;

-malgré un constat de pollutions de l'air et de l'eau par l'agriculture intensive, ce modèle n'est pas remis en cause et est même conforté dans des grandes zones rurales vidées de « tiers » pour qu'ils ne contestent pas les nuisances des épandages. Nous aurions souhaité la promotion d'une agroécologie propre intégrée dans le territoire qui accepte le voisinage et est acceptée par le voisinage ;

-la volonté affichée d'aller vers une transition énergétique aurait dû se traduire dans un objectif ambitieux à terme d'autonomie énergétique avec 100% d'énergie renouvelable ;

-malgré l'affichage d'une volonté de moindre consommation des espaces naturels, le DOO reste très timide concernant les règles de création de zones artisanales ou industrielles. Aucun mécanisme de réhabilitation des friches industrielles en cas de déplacement, aucun ratio nombre d'emploi/ha consommé, comme demandé par Eau et rivières lors des réunions de concertation.

En outre Eau et Rivières de Bretagne aurait souhaité que soit lancée, avec tous les citoyens du territoire du Pays de Brest, une étude prospective du genre « quel pays de Brest voulons-nous pour 2040 ? Quels sont ses atouts à valoriser et ses faiblesses à gommer ? Quelle économie, quels services et quel cadre de vie souhaitons-nous ? ».

Le 3 juillet 2018 à Brest